

LES PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION DANS LE MONDE EN DÉVELOPPEMENT : QUEL MODÈLE EN AFRIQUE DANS LE CONTEXTE DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE (ZLECAF) ?

Wend-Vénègda Arsène DIPAMA

Laboratoire SYPERC/ Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso

dipama45@yahoo.fr

Résumé : Les processus d'industrialisation adoptés par les pays en développement et notamment ceux d'Afrique au lendemain des indépendances de 1960 répondaient à une nécessité de modernisation et de changement structurel de leur économie, mais aussi de donner corps à une industrie toujours naissante pour amorcer leur développement économique. Toutefois, les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes, malgré les énormes potentialités du continent. Aujourd'hui, avec la création de la zone de libre-échange continentale, qui est une opportunité offerte à ce secteur, une réflexion sur l'industrie en Afrique est primordiale eu égard des multiples enjeux de ce vaste marché continental. L'objectif de cette contribution est de faire une analyse des politiques industrielles en Afrique et de dégager les leviers stratégiques pour stimuler le développement industriel dans le contexte de la zone de libre-échange. On essaiera d'une manière spécifique de répondre à la problématique du choix des stratégies adaptées.

En termes de résultats, il apparaît opportun pour l'Afrique de procéder à une combinaison judicieuse des stratégies d'industrialisation par la promotion des exportations, par substitution aux importations et celle par les industries lourdes. Il s'agit également de travailler à lever les obstacles qui entravent l'industrialisation dont notamment le problème d'infrastructures, les difficultés d'accès au financement, etc. Il est aussi impérieux pour l'Afrique de produire plus et mieux, d'ajouter de la valeur à ses ressources et matières premières et les transformer en produits finis. Il appartient également à tous, de soutenir et d'accompagner les politiques et programmes tels que : le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) de l'Union africaine, mais aussi la stratégie d'industrialisation en Afrique 2016-2025 en cours et le projet « industrialiser l'Afrique » de la Banque africaine de développement pour permettre à l'Afrique d'occuper la place qui lui revient dans les chaînes de valeur mondiales.

Mots clés : stratégie, industrialisation, libre-échange, valeur ajoutée.

Abstract : The industrialization process adopted by developing countries mainly those Africa after independence in 1960 responded to a need of modernization and structural change of their economy but also to give shape to a birth industry in order to initiate their economic development. However, the results did not live up to expectations despite the enormous potential of the continent. Nowadays, with the creation of the continental free trade area. Which is an offered opportunity to this sector, a reflection upon the industry in Africa is primordial in regard of multiple plinths of this continental huge market. The goal of this contribution is to analyze industrial politics in Africa and to release strategic levers for stimulating the industrial development in the context of free-trade area. We will try specifically answering the problematic of adapted strategy choices.

In term of results, it comes out appropriate for Africa to proceed to a judicious combination of industrialization strategies by promoting exportations, substituting importations and those

through heavy industries. It is also a question of working to remove obstacles which hinder industrialization mainly problems of infrastructures, difficulties to access to financing etc. it is also imperative for Africa to produce more and better added values and materials and to transform them into finished products. It belongs to everyone to support and to accompany policies and programs such as: The Africa industrial development accelerated action plan (AIDA), the Africa union but also the industrialization strategy in Africa 2016 - 2021 under way and the African development bank's "industrialize Africa " Project to enable Africa to occupy its rightful place in global value chains.

Keywords: strategy, industrialization, free-exchange, added values.

Introduction

Le débat sur l'industrialisation des pays africains a retrouvé un regain d'intérêt à la faveur du lancement du projet emblématique de zone de libre-échange continentale (ZLECAf). Ainsi, l'industrialisation redevient centrale, pour la réalisation des aspirations de l'Agenda 2063¹ dont notamment celle (d'« Une Afrique prospère fondée sur une croissance inclusive et un développement durable (U.A, 2014, p.2) »). En effet, l'Afrique possède de nombreux atouts pour réussir sa transformation manufacturière. Elle dispose a priori d'un accès proche à des matières premières, notamment minérales, mais aussi à des produits agricoles, forestiers et piscicoles. Sa population active constitue l'une des réserves de main-d'œuvre les plus dynamiques au monde. Le développement d'une classe moyenne urbaine crée un nouveau marché domestique (P. Jacquemot, 2018, p.30). C'est à ce titre que le président Kwamé Nkrumah disait déjà ceci :

« Nous avons ici, en Afrique, tout ce qui est nécessaire pour devenir un continent puissant, moderne, industrialisé ... Loin de manquer de ressources, l'Afrique est probablement mieux équipée pour l'industrialisation que presque toutes les autres régions du monde » (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p. xiv).

¹ Les sept aspirations pour l'Afrique que nous voulons sont: Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable. Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du Panafricanisme et la vision de la Renaissance africaine. Une Afrique où bonne gouvernance, démocratie, respect des droits de l'homme, justice et état de droit sont à l'ordre du jour. Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité. Une Afrique dotée d'une forte identité, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthiques partagées. Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants. Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire forts, unie et influente sur la scène mondiale (F. Thornberry, 2018, p.9).

Et Théophile Obenga (2012, p.31) de renchérir, rien, absolument rien, ne manque à l'Afrique: ni ressources naturelles, ni ressources humaines, ni ressources intellectuelles, (...), ni ressources morales, ni valeurs fondamentales. Pourtant, le secteur manufacturier de l'Afrique reste de taille réduite par rapport à celui d'autres régions en développement². Il représente environ cinq cents milliards de dollars en valeur ajoutée, soit à peine plus de 10 % du PIB africain global. En moyenne, l'industrie engendre seulement sept cents dollars de PIB par habitant, soit moins d'un tiers du chiffre de l'Amérique du Sud (2 500) et à peine un cinquième de celui de l'Asie de l'Est (3 400) (P. Jacquemot, 2018, p.30). Cette situation est dépendante non seulement des stratégies mises en place, mais aussi de certains paramètres inhérents au secteur industriel. D'où l'intérêt de l'étude sur cette thématique. Plus précisément, il s'agira d'analyser les stratégies d'industrialisation adoptées, voire implémentées jusque-là en Afrique et de savoir le modèle qui sied à une bonne marche de la ZLECAf. Pour l'étayer nous avons opté pour l'exploitation de documents et d'articles de spécialistes. Cette contribution a pour but de mettre en lumière la question de l'industrialisation en Afrique, d'examiner l'envergure des conditions à réunir et l'ampleur des tâches à accomplir dans ce sens dans le contexte de la ZLECAf, ainsi que les actions entreprises par les Etats et les organisations africaines dans la marche du continent vers une plus grande industrialisation.

Pour répondre à la problématique soulevée plus haut, nous allons d'abord procéder à la présentation de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ses objectifs et revisiter le processus de sa création. Puis, faire le point des stratégies d'industrialisation. Ensuite, analyser les préalables et les conditions nécessaires pour une réussite des processus d'industrialisation en Afrique. Et enfin, porter la réflexion sur le modèle d'industrialisation qui sied en Afrique dans ce contexte de la ZLECAf.

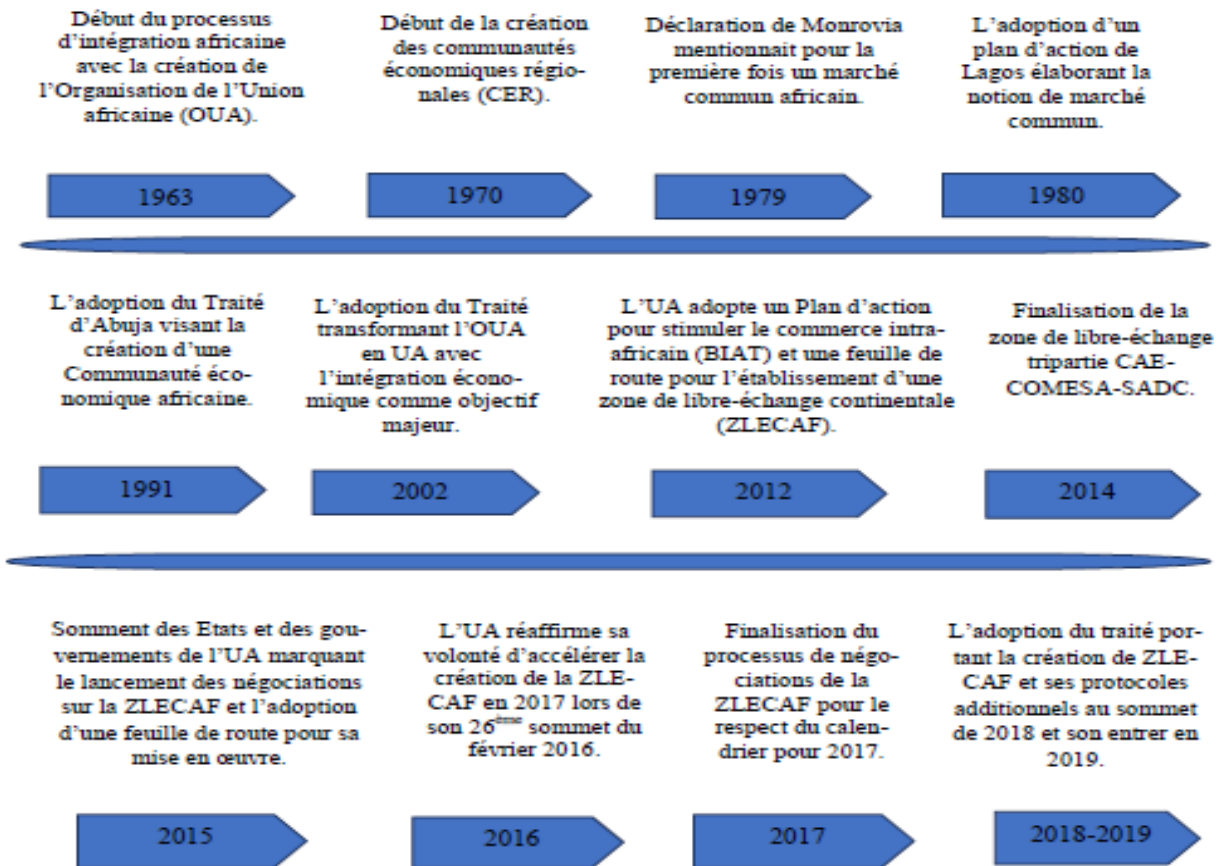
² Comparée aux autres zones économiques, l'Afrique a contribué le plus faiblement à la VAM mondiale à 1,6% sur la période 1990-2015. Par comparaison, la contribution de la région de l'Asie-Pacifique se situait autour de 45% (P.W.C, 2019, p.6).

1. Présentation, objectifs et processus de création de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf)

Après de nombreuses années de tractations au sein de l'Union Africaine (UA), la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) adoptée le 21 mai 2018³ est finalement entrée en vigueur le 30 mai 2019. Elle a été officiellement célébrée le 07 juillet 2019 au Niger (D. Dibi, 2019, p.23). Par définition, une zone de libre-échange est un espace où les droits de douanes et les restrictions quantitatives aux échanges sont abolis entre les pays de la zone (C. Van-Eden, 2013, p.2). La ZLECAf de par son processus de création n'est pas une exception à cette règle (O. Sidibé, 2019, p.14). Par ailleurs, c'est en 2012, lors de la 18^e session ordinaire de la conférence de l'Union africaine, que le projet de zone de libre-échange est entériné. Et c'est au volontarisme de Paul Kagamé, président du Rwanda et président en exercice de l'UA, que l'on doit la mise en orbite de la ZLECAf, embryon d'un marché unique à l'échelle du continent africain. Ainsi, le processus de négociation est lancé trois ans plus tard à Johannesburg et vise à établir un marché unique à l'échelle du continent pour les biens et les services, incluant la libre circulation des personnes et des capitaux. En janvier 2016, le président du Niger, Mahamadou Issoufou, est chargé par ses pairs de mener les travaux de consultation sur ce projet (B. Martor, 2020, p.133). Inspirée de l'idéologie du panafricanisme, la ZLECAf s'inscrit dans un long processus d'intégration globale de l'Afrique lancée par les pères des indépendances africaines au début des années 1960 (O. Sidibé, 2019, p.10). Le schéma ci-dessous retrace le processus de création de ce projet de longues dates.

³ L'accord portant création de la ZLECAf, s'inspire du droit et des principes de l'OMC tels que la non-discrimination, l'équité, la prévisibilité, la transparence et le traitement spécial et différencié (FAO-CUA, 2021, p.6).

Figure n°1 : La ZLECAf dans le contexte du processus de l'intégration en Afrique



Source : SIDIBE Oumar, 2019, « La Zone de Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) : Présentation, Enjeux, Défis et Avenir », in IOSR Journal of Humanities and Social Science (IOSR-JHSS), volume 24, n° 6, Haryana, p.13.

Dans le cadre de la ZLECAf, les pays africains se sont engagés à libéraliser la quasi-totalité des échanges commerciaux en supprimant les droits de douane sur 90 pour cent des marchandises. Les 10 pour cent restants sont répartis entre les produits sensibles et exclus, à savoir les produits pour lesquels aucune réduction tarifaire ne serait proposée ; la liste de ces produits n'est toutefois pas encore disponible (FAO, 2020, p.4). Une fois complétée, il s'agira de la plus grande zone de libre-échange au monde, censée regrouper 54 des 55 pays de l'UA (seule l'Erythrée n'y a pas adhéré) et fédérer ses huit Communautés économiques régionales (CER) officiellement reconnues. C'est donc un marché de 1,2 milliard de consommateurs pour un PIB d'environ 2 500 milliards de dollars (D. Dibi, 2019, p.23). Les objectifs de la ZLECAf sont énumérés aux articles 3 et 4 de l'accord portant création de ladite zone de libre-

échange. Le traité distingue, d'ailleurs, les objectifs généraux et ceux spécifiques. Les premiers sont énumérés au sein de l'article 3 et les seconds à l'article 4 du même accord (UA, 2018, p.5). la ZLECAf se fixe entre autres objectifs de créer un seul marché continental de biens et de services, d'établir la libre circulation des gens d'affaires et donc d'ouvrir la voie à l'accélération de la mise en place de l'union douanière ; d'élargir le commerce intra-africain à travers une meilleure harmonisation et coordination des régimes et instruments de libéralisation et de facilitation du commerce au niveau des Communautés Economiques Régionales (CER) et en Afrique en général ; de relever les défis d'adhésion multiples qui se chevauchent et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale ; améliorer la compétitivité au niveau de l'entreprise et de l'industrie en exploitant les possibilités de production à grande échelle, l'accès au marché continental et une meilleure redistribution des ressources (R. refocus et TWN Africa, 2016, p.2).

En définitive, « en matière de gouvernance, le bon fonctionnement est plus nécessaire que la forme » (UA-CEA-BAD, 2017, p.129). C'est pourquoi, pour notre part, en tant qu'auteur, nous soulignons la nécessité de travailler à maintenir toujours fonctionnels tous ces organes pour une meilleure atteinte des objectifs de la ZLECAf. De plus, ces objectifs et ces organes, qui constituent une sorte de feuille de route qui mentionne les étapes à suivre doivent avoir une forte dimension sociale. C'est-à-dire, en plaçant les populations africaines au centre du processus. Aussi, en tant qu'auteur, nous estimons que tout cela doit être accompagné d'une réelle volonté politique afin d'élever le niveau d'intégration économique et parvenir à une forte industrialisation du continent. Pour ce faire, quelles sont les stratégies d'industrialisation adoptées par les différents Etats ?

2. Les stratégies d'industrialisation dans le monde en développement

L'histoire économique des pays en développement nous permet de distinguer globalement trois types de stratégies. Une première basée sur la substitution aux importations, une seconde qui consiste à se baser sur la promotion des exportations de produits industriels et une troisième qui met l'accent sur les industries lourdes comme moteur de croissance (N. Kafando, 2014, p.16). La première stratégie qui a été

la plus largement adoptée par les pays pour sortir du sous-développement a été de vouloir remplacer les produits importés par des produits fabriqués au niveau local. Il s'agit de la stratégie de substitution aux importations dans laquelle le rôle de l'Etat consistait à créer les conditions pour soutenir le développement d'un secteur privé concurrentiel et compétitif (N. Kafando, 2014, p.17). Le remplacement des importations est attrayant parce qu'il satisfait une demande qui est déjà connue et peut être mesurée par les importations actuelles; il n'exige donc aucune étude de marché (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.19). Aussi, la production locale de biens de consommation fournit des preuves visibles d'autosuffisance et peut économiser des devises si cette production fait appel à un apport important de facteurs de production nationaux (y compris main-d'œuvre, capitaux et matières premières) (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.19). Toutefois, si l'on adopte une vision keynésienne de l'économie, on peut dire que toute action de l'Etat en termes de politiques économique a nécessairement des répercussions sur un certain nombre de sphères économiques, aussi bien lorsqu'il s'agit de politiques conjoncturelles (court terme) ou de politiques structurelles (long terme), la seule différence étant la durée (N. Kafando, 2014, p.19). En effet, un inconvénient est que la substitution aux importations tend à mettre l'accent sur la production destinée aux consommateurs qui avaient déjà les moyens d'acheter des marchandises importées y compris des articles de luxe. C'est ainsi qu'une grande partie des équipements industriels construits au cours des premières années qui ont suivi les indépendances faisaient appel à des sources d'approvisionnement étrangères pour produire des articles destinés aux consommateurs nationaux à revenu élevé (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.20). En fait,

« ce modèle est fondé sur quatre éléments : le marché intérieur est élargi grâce à une réforme agraire et une redistribution des revenus ; la mise en place de quotas, de droits de douane et de taux de change multiples permet de filtrer les importations en fonction des besoins prioritaires de l'industrie nationale ; l'investissement national est favorisé par des politiques budgétaire et monétaire actives ; les investissements étrangers sont soumis à contrôle avec une limitation de la sortie des profits. L'Egypte, le Maroc et la Tunisie, mais aussi à une moindre échelle le Cameroun, la Côte d'Ivoire ou le Kenya ont ainsi fondé leur « semi-industrialisation » actuelle sur ce modèle de type sud-américain (P. Jacquemot, 2018, p31) ».

D'autres pays ont tenté dans la même période, la stratégie opposée, c'est-à-dire promouvoir les exportations dès le départ.

Dans certains pays, l'industrie visait principalement à transformer des produits destinés à l'exportation, bien que la portée de la transformation ait été généralement assez limitée. En principe, cette approche a l'avantage de promouvoir la production nationale d'intrants tout en assurant la compétitivité sur les marchés mondiaux (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.20). On associe souvent l'Asie à ce type de modèle. L'Ile Maurice figure comme l'exemple type en Afrique, depuis les années 1970 (P. Jacquemot, 2018, p31). Cette stratégie se heurte entre autres au problème de la pénétration sur les marchés oligopolistiques (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.21). Sur le plan théorique, une stratégie d'industrialisation par promotion des exportations industrielles est plus difficile à mettre en œuvre, mais présente moins de défauts que la stratégie de substitutions aux importations. Les différences entre les deux stratégies peuvent se retrouver au niveau de l'ouverture économique, de l'emploi, de la répartition des revenus en raison de l'intervention justifiée de l'Etat dans différents secteurs (N. Kafando, 2014, p.22). Toutefois, les conséquences néfastes de cette stratégie d'industrialisation par promotion des exportations industrielles et la crainte d'une dépendance vis-à-vis des partenaires commerciaux et du reste du monde ont conduit l'Inde à élaborer et adopter une troisième voie d'industrialisation.

En effet, pour faire face à la difficulté de trouver des débouchés qui limitait les possibilités d'exportations et de compenser le manque de gains liés à l'état défavorable des termes de l'échange, le statisticien indien P.C. Mahalanobis a développé une autre stratégie d'industrialisation. Cette approche vise à promouvoir la création d'industries pour fournir « des biens d'équipement » (N. Kafando, 2014, p.24). Le but de cette stratégie est de réduire la dépendance à l'égard des importations en allant vers une structure industrielle plus intégrée, servant la demande locale et basée sur les biens intermédiaires et d'équipement produits avec des ressources nationales (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.21). Dans une telle configuration, ce type de stratégie est plus facile à mettre en œuvre dans les pays de grande taille et fortement peuplé que dans des pays ayant une population faible, car les débouchés sont limités au marché intérieur. Le risque donc d'avoir un stock élevé de biens

d'équipement invendus est d'autant plus élevé que le pays serait ouvert ou que les producteurs privés ne puissent pas trouver acheteurs à la fin du cycle de production (N. Kafando, 2014, p.24). Cette approche de l'industrialisation a rencontré de grandes difficultés de mise en œuvre, en Algérie où elle fut la référence de la politique économique conduite après 1973 sur la base du financement de la rente pétrolière et gazière (P. Jacquemot, 2018, p.31). D'autres pays riches en ressources pétrolières et minières, comme le Nigeria, l'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie, ont un temps été tentés par ce modèle (P. Jacquemot, 2018, p.31).

L'analyse des stratégies qui précède ne doit pas laisser entendre que tous les pays ont adopté une stratégie bien formulée. Dans bien des cas, une "stratégie" n'a émergé que de déclarations générales d'intentions et de mesures adoptées ad hoc, souvent en réaction à des situations particulières. De fait, les politiques sont souvent allées à l'encontre de certains objectifs stratégiques, ce qui a présenté certains problèmes. (W.F. Steel et J.W. Evans, 1986, p.23). Aussi, l'on peut souligner un élément qui pourrait essentiellement expliquer l'échec des politiques d'industrialisation pour certains pays. Aucune des stratégies d'industrialisation pris isolément ne peut permettre un développement industriel (N. Kafando, 2014, p.25). D'où la nécessité d'un choix judicieux des bonnes pratiques dans chaque type de processus en vue d'une combinaison, voire une symbiose des bonnes actions.

A la lumière de toutes ces analyses et du bilan mitigé des premières tentatives d'industrialisation en Afrique depuis les indépendances des années 1960, en tant qu'auteur, nous estimons qu'aujourd'hui, il apparaît opportun pour l'Afrique de procéder à une combinaison judicieuse de ces processus d'industrialisation afin de maximiser le potentiel positif de celles-ci et de minimiser leurs effets néfastes, ou encore de repenser les politiques industrielles traditionnelles au profit de solutions adaptées, innovantes et polymorphes en phase avec la réalité du continent. Il est aussi impérieux pour l'Afrique de produire plus et mieux, d'ajouter de la valeur à ses ressources et matières premières et les transformer en produits finis. A cet effet, le choix d'un modèle d'industrialisation qui sied à l'Afrique pour stimuler le développement industriel du continent dans le contexte de la ZLECAf est opportun.

3. Quel modèle d'industrialisation en Afrique dans le contexte de la zone de libre-échange continentale ?

L'analyse de certains spécialistes et centres de recherche sur les choix de politiques industrielles en Afrique, ainsi que dans d'autres pays émergents, a permis de dégager 4 leviers stratégiques pour stimuler le développement industriel. Ces leviers consistent d'abord à : Capitaliser sur les ressources naturelles héritées pour créer de nouvelles activités à plus forte valeur ajoutée. Puis, miser sur des partenariats stratégiques afin de favoriser le partage de valeur et le transfert de technologie. Utiliser notamment la proximité géographique entre le continent et les marchés alentours pour encourager des opérations de co-production dans le cadre de la stratégie des grands groupes internationaux (PWC, 2019, p.9). Ensuite, s'appuyer sur les technologies de la révolution industrielle pour dégager des gains de productivité, améliorer le niveau de compétitivité et mieux s'intégrer sur la chaîne de valeur notamment en contournant les problèmes d'infrastructures. Et enfin, créer les conditions nécessaires à l'amélioration du climat des affaires en proposant un environnement attractif pour les investisseurs étrangers et en minimisant le poids de la bureaucratie et des autres freins à l'investissement (PWC, 2019, p.9).

Aucun pays au monde n'est parvenu à la prospérité ni à un niveau de vie décent pour ses citoyens sans s'être doté d'un secteur industriel solide. Forts de cette conviction, les dirigeants africains n'ont de cesse de souligner l'importance du développement industriel pour assurer une croissance inclusive et résiliente. Le rôle de l'industrialisation est clairement entériné dans le plan d'action de l'Union africaine pour le développement industriel accéléré de l'Afrique, la stratégie d'industrialisation en Afrique 2016-2025 de la Banque africaine de développement (BAD) et la troisième décennie du développement industriel pour l'Afrique (IDDA III), qui doit se poursuivre jusqu'en 2030 (P. Jacquemot, 2018, p.41). L'Agenda 2063, cadre stratégique de l'Union africaine pour la transformation socio-économique de l'Afrique, appelle à promouvoir des plans sectoriels et de productivité, ainsi qu'à développer des chaînes de valeur régionales et de produits de base pour appuyer la mise en œuvre de politiques industrielles à tous les niveaux (BAD, 2018, p.6). Pour ce faire, étant donné le profil démographique du continent, il importe de mener une action en profondeur

pour diversifier les structures de production et en faire des activités à fort taux d'emploi (BAD, 2016, p.31). Le faible niveau du capital humain (éducation, santé) de la population est sans doute un facteur important du développement de l'industrie manufacturière (M. Goujon et C. Kafando, 2012, p.11). De ce fait, au regard du niveau de compétence élevé nécessaire pour l'industrialisation, l'Afrique doit valoriser son capital humain, dont la négligence favorise son retard en matière d'industrialisation (A. Totouom, 2018, p.383). Les pays africains doivent aussi tirer parti de la science, de la technologie et des innovations pour soutenir le développement industriel sur le continent (BAD, 2016, p.31). Aussi, ils doivent améliorer l'accès au financement de l'investissement industriel (CEDEAO, 2010, p.25), renforcer l'intégration régionale, relever le défi des infrastructures de transport, stimuler le commerce intra-africain, produire plus et mieux, ajouter de la valeur à ses ressources et matières premières et les transformer en produits finis.

En résumé, au regard de ces multiples enjeux, défis et conditions pour un développement industriel inclusif et durable, ainsi qu'une ZLECAf viable et dynamique, en tant qu'auteur, nous estimons que tout cela doit être accompagné d'une volonté politique forte. Et qu'il faut également une franche participation des acteurs clés, grâce à la collaboration plus étroite entre l'organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), l'Union africaine, les Communautés économiques régionales (CER) et la Banque africaine de développement (BAD). Aussi, nous relevons à l'issue de cette analyse, la nécessité de l'implication d'un ensemble plus vaste de parties prenantes comme les gouvernements des pays, les décideurs, les institutions de financement du développement et le secteur privé. En outre, un travail d'association, de sensibilisation et d'information de la population africaine doit être fait pour un engagement sincère et une appropriation réelle de ces projets de développement.

S'agissant du choix du modèle d'industrialisation qui sied en Afrique, en tant qu'auteur, nous pouvons proposer un modèle hybride qui serait une synthèse des stratégies d'industrialisation par la promotion des exportations, par substitution aux

importations et celle par les industries lourdes. Ce modèle serait alors une symbiose des points forts et des bonnes pratiques des stratégies adoptées jusque-là par les Etats. Etant donné que chaque stratégie présente ses inconvénients, mais aussi ses avantages. Mais, cette combinaison judicieuse doit se faire en tenant compte du contexte actuel des pays en développement qui est celui de la zone de libre-échange continentale (ZLECAf), en ce qui concerne l'Afrique, et en s'adaptant aux réalités du continent. Car, nous estimons que les trois modèles d'industrialisation évoqués plus haut ne sont pas d'office mauvais et à rejeter d'un revers de la main sans analyse approfondie. C'est simplement une question d'implémentation, d'adaptation, de volonté politique soutenue et surtout de rigueur de gestion voire de gouvernance. Ce qui explique les niveaux de réussite variables suivant les expériences et les pays.

Conclusion

La présente étude a montré que l'expérience de l'Afrique en matière d'industrialisation est en général décevante malgré la mise en œuvre, au fil des ans, de plusieurs stratégies d'industrialisation. Au regard de ce constat une interrogation s'impose : avec la création de la zone de libre-échange continentale africaine, quel modèle d'industrialisation pour alimenter ce vaste marché continental ? Ainsi, après avoir présenté la ZLECAf, ses objectifs, et revisiter le processus de sa création. Nous avons fait le point des stratégies d'industrialisation, analysé les préalables et les conditions nécessaires pour une réussite de l'industrialisation en Afrique. Et enfin, évoqué le modèle d'industrialisation qui sied en Afrique dans le contexte de la ZLECAf.

De l'argumentation développée, il apparaît opportun pour l'Afrique de procéder à une combinaison judicieuse des stratégies d'industrialisation par la promotion des exportations, par substitution aux importations et celle par les industries lourdes, afin de maximiser le potentiel positif de celles-ci et de minimiser leurs effets néfastes. Aussi, nous avons relevé la nécessité de repenser les politiques industrielles traditionnelles au profit de solutions adaptées, innovantes et polymorphes en phase avec la réalité du continent. Il s'agit également de travailler à lever les obstacles qui entravent l'industrialisation dont notamment le problème

d'infrastructures, les difficultés d'accès au financement, etc. Et qu'il est aussi impérieux pour l'Afrique de produire plus et mieux, d'ajouter de la valeur à ses ressources et matières premières et les transformer en produits finis.

De plus, il a été mentionné la nécessité de soutenir et d'accompagner les politiques et programmes tels que : l'initiative africaine de capacité productive (APCI), comme cadre de politique de l'effort d'industrialisation de l'Afrique par le NEPAD ; le plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) de l'Union africaine ; mais aussi la stratégie d'industrialisation en Afrique 2016-2025 en cours, de même que le projet « industrialiser l'Afrique » de la Banque africaine de développement (BAD) pour parvenir à une industrialisation durable et inclusive dans la mise en œuvre de la ZLECAf.

Références bibliographiques

BAD. 2018. Les cinq (5) high : industrialiser l'Afrique. Busan.

CEDEAO. 2010. Politique industrielle commune de l'Afrique de l'Ouest (PICAQ). Lagos.

FAO. 2020. L'Accord sur la zone de libre-échange continentale africaine et le développement agricole : Enjeux et perspectives. Accra, Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

FAO-CUA. 2021. Cadre pour stimuler le commerce intra-africain des produits et services agricoles. Addis-Abeba.

GOUJON Michel et KAFANDO Christrian. 2012. « Caractéristiques structurelles et industrialisation en Afrique : une première exploration ». Etudes et Documents, E 2011.33. CERDI : Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International, pp.1-16.

JACQUEMOT Pierre. 2018. « L'industrialisation en Afrique en question, des désillusions à un nouveau volontarisme ». Afrique contemporaine, n°266, pp.29-53.

KANFANDO Namalguèbzanga Christian. 2014. L' industrialisation de l'Afrique : l'importance des facteurs structurels et du régime de change, Thèse de Doctorat-Nouveau régime, Université d'Auvergne, Clermont-Ferrand 1,

Faculté de Sciences Economiques et de Gestion, Ecole Doctorale des Sciences Economiques, Juridiques et de Gestion, Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International (CERDI).

- MARTOR Boris. 2020. « ZLECAF : Un marché commun continental africain sur les rails ? ». *Revue Juridique et politique*, n°2, Paris, pp.131-139.
- OBENGA Théophile. 2012. *L'Etat fédéral d'Afrique noire : la seule issue*, Paris, Harmattan, Collection IREA (Institut de Recherche et d'Etudes Africaines).
- PWC. 2019. *Industrialisation en Afrique : réaliser durablement le potentiel du continent*, PWC/ Strategy&.
- REGIONS REFOCUS et THIRD WORLD NETWORK AFRICA. 2016. *La Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC)*.
- THORNBERRY Francesca. 2018. *Droits humains et responsabilité dans le programme de développement à l'horizon2030 et l'Agenda 2063*, Copenhague, RINADH/IDDH.
- SIDIBE Oumar. 2019. « La Zone De Libre-Echange Continentale Africaine (ZLECAF) : Présentation, Enjeux, Défis et Avenir ». *IOSR-JHSS: IOSR-Journal of Humanities and Social Science*, volume 24, n° 6, Haryana, pp.9-23.
- STELL F. William et EVANS W. Jonathan. 1986. *L'industrialisation en Afrique au sud du Sahara : stratégies et réalisations*, Washington, Banque internationale pour la reconstruction et le développement/Banque Mondiale.
- TOTOUOM Armand. 2018. « Les obstacles au développement industriel de l'Afrique », in *l'Actualité économique*, volume 94, numéro 3, pp.362-387.
- UA-CEA-BAD. 2017. *Etat de l'intégration régionale en Afrique VIII : Vers la création de la zone de libre-échange continentale*. Addis-Abeba.
- UNION AFRICAINE. 2014. *Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*, Addis-Abeba, Commission de l'Union africaine.
- UNION AFRICAINE. 2018. *Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine*, Kigali.
- VAN-EDEN Christian. 2013. *L'Afrique : les défis du développement*. Conférence économique africaine, Johannesburg.